

## **Séance extraordinaire du conseil municipal du 19 mars 2018**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 19 mars 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Isabelle Charette, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont, Robert Pellerin et Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### **2018-03A-01**

#### **Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt concernant la quote-part du coût des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux**

Je, Gaétan Bérard, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 260 190 \$, concernant le paiement de la quote-part du coût des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

#### **2018-03A-02**

#### **Adoption du règlement d'emprunt numéro 237-2018 - acquisition et installation d'équipements - traitement de l'eau potable**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 237-2018 intitulé : *Règlement aux fins de décréter le remplacement, l'acquisition et l'installation de différents équipements nécessaires au traitement de l'eau potable et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 550 724 \$, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **Période de questions**

**De 19h34 à 19h35**

**Lors de la période de question, il n'y a qu'une seule intervention.**

**2018-03A-03**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Robert Pellerin

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire

\_\_\_\_\_  
Madeleine Barbeau, greffière

**Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 2018.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire